

Maison communale :

Chauffage mazout :

19°C de 7h00 à 17h30 du lundi au vendredi

10° de 17h30 à 7h00 (vu l'isolation du bâtiment la température ne devrait pas redescendre de tout ça) le week-end et les jours fériés

Mariage ou autres le WE : 19°C le temps de la cérémonie/manifestation

Changement d'habitudes :

- Veiller à fermer ne pas laisser de fenêtre et portes ouvertes
- Utilisation de chauffettes électriques interdite si la température du bureau est supérieure à 19°C.

Électricité :

- Supprimer les éclairages inutiles (certaines ampoules/néons) peuvent, temporairement (ou pas) être retirés dans les bureaux et les couloirs.
- Favoriser l'éclairage naturel, éventuellement, revoir la position de certains bureaux.
- Boiler électrique : régler la température sur 60°C
- En fin de journée, pour les ordinateurs sur batteries, les débrancher complètement lorsqu'ils ne sont pas utilisés (si la prise est difficilement accessible, un multiprise avec interrupteur peut être utilisé)
- Ne pas laisser de chargeurs (téléphone par exemple) branchés en permanence.
- Privilégier d'éteindre les appareils plutôt que de les laisser en veille (imprimante, tours d'ordinateur, écrans, hauts parleurs, etc.). Des programmeurs horaires peuvent être utilisés.
- Veiller à ne pas oublier d'éteindre les lampes lorsqu'on quitte un local.
- Ne pas laisser fonctionner les appareils inutilement (radio, etc.)
- Éviter d'utiliser l'ascenseur
- Installation de détecteurs de présence dans les locaux peu utilisés (archives, locaux techniques, etc.)

Boîte à idée :



Vous constatez quelque chose qui pourrait être amélioré ?
Toutes autres propositions d'action sont les bienvenues par mail :
energie@villers-la-ville.be.

Écoles

Chauffage mazout :

19°C de 7h00 à 18h00

10° de 18h00 à 7h00

Température de sortie d'eau : max 60°C pour les chaudières à condensation

Changement d'habitudes :

- Veiller à fermer ne pas laisser de fenêtre et portes ouvertes (pour la ventilation des locaux, 15 min sont suffisantes)
- Utilisation de chauffettes électriques interdite si la température des classes/bureaux est supérieure à 19°C.
- Pour les classes/bureaux équipés de vannes thermostatiques : mettre les vannes en position « hors gel » lorsque les classes/bureaux ne sont pas occupés.
- Mettre les vannes thermostatiques sur 3 maximum
- Fermer la porte des locaux chauffés pour éviter de chauffer les couloirs inutilement (non applicable pour l'école de Marbais)

Électricité :

- Supprimer les éclairages inutiles (certaines ampoules/néons) peuvent, temporairement (ou pas) être retirés dans les bureaux et les couloirs.
- Favoriser l'éclairage naturel, éventuellement, revoir la position de certains bureaux.
- Boiler électrique : régler la température sur 60°C
- En fin de journée, pour les ordinateurs sur batteries, les débrancher complètement lorsqu'ils ne sont pas utilisés (si la prise est difficilement accessible, un multiprise avec interrupteur peut être utilisé pour éviter les acrobaties)
- Ne pas laisser de chargeurs (téléphone par exemple) branchés en permanence.
- Privilégier d'éteindre les appareils plutôt que de les laisser en veille (imprimante, tours d'ordinateur, écrans, hauts parleurs, etc.). Des programmeurs horaires peuvent être utilisés.
- Veiller à ne pas oublier d'éteindre les lampes lorsqu'on quitte un local.
- Ne pas laisser fonctionner les appareils inutilement (radio, etc.)
- Installation de détecteurs de présence dans les locaux peu utilisés (locaux techniques et/ou de stockage)

Boîte à idée :



Vous constatez quelque chose qui pourrait être amélioré ?
Toutes autres propositions d'action sont les bienvenues par mail :

energie@villers-la-ville.be.

Sensibilisation des élèves

Une des lignes directrices du PAEDC est de faire des élèves un « moteur » de diffusion des bonnes pratiques pour l'énergie, le climat et l'environnement d'une manière générale. Diverses actions y ont été inscrites dans ce cadre.

Chaque année, la RW met en place le projet « défi génération zéro watt ». Les inscriptions pour cette année sont clôturées. Dans ce cadre, un accompagnateur spécialisé en éducation à l'énergie vient en support des instituteurs/trices. Il vient 4 fois, gratuitement, dans l'école, dispose de ressources pédagogiques et propose aussi des animations pour l'éveil aux enjeux de l'énergie. L'objectif est de supprimer les consommations d'électricité inutiles dans l'école et atteindre le « zéro watt » durant les heures creuses (nuit, week-end et congé).

L'accompagnement dans le cadre du défi « génération zéro watt », est organisé par le CRIE de Villers-la-Ville (Mr Jérôme Capart, 071/87.98.78, jerome@crievillers.be), qui pourrait probablement faire des activités à la demande. Diverses ressources pédagogiques sont également à votre disposition sur les sites suivants :

- www.generationzerowatt.be: site du projet
- <https://www.educationenergie.be/> (à destination des écoles primaires et maternelles)
- sur le site du SPW énergie : <https://energie.wallonie.be/fr/outils-pedagogiques.html?IDC=6932> (cahier de l'énergie, prêt de malles pédagogiques, etc.)

Des Facilitateurs Education à l'énergie ont été mis en place par la région wallonne. Ces derniers se tiennent à disposition pour monter des projets citoyens en matière d'utilisation efficiente de l'énergie dans le cadre scolaire ou parascolaire. Leurs interventions sont gratuites pour l'école. (<https://energie.wallonie.be/fr/le-facilitateur-education-a-l-energie.html?IDC=6240>)

Il est prévu de distribuer pour les P3 et P4 la BD « chasse au gaspi avec Energ'Hic » à l'occasion de la St-Nicolas.

Hall de voirie

Chauffage mazout :

19°C de 8h00 à 16h30

10° de 16h30 à 8h00

Température de sortie d'eau : max 60°C pour les chaudières à condensation

Changement d'habitudes :

- Veiller à fermer ne pas laisser de fenêtre et portes ouvertes (pour la ventilation des locaux, 15 min sont suffisantes)
- Utilisation de chauffettes électriques interdite si la température des locaux est supérieure à 19°C.
- Pour les locaux équipés de vannes thermostatiques : mettre les vannes en position « hors gel » lorsque les locaux ne sont pas occupés.
- Mettre les vannes thermostatiques sur 3 maximum
- Fermer la porte des locaux chauffés pour éviter de chauffer les couloirs inutilement (réfectoire, salle de douche)

Électricité :

- Supprimer les éclairages inutiles (certaines ampoules/néons) peuvent, temporairement (ou pas) être retirés dans les bureaux et les couloirs.
- Favoriser l'éclairage naturel, éventuellement, revoir la position de certains bureaux.
- Boiler électrique : régler la température sur 60°C
- En fin de journée, pour les ordinateurs sur batteries, les débrancher complètement lorsqu'ils ne sont pas utilisés (si la prise est difficilement accessible, un multiprise avec interrupteur peut être utilisé pour éviter les acrobaties)
- Ne pas laisser de chargeurs (téléphone par exemple) branchés en permanence.
- Privilégier d'éteindre les appareils plutôt que de les laisser en veille (imprimante, tours d'ordinateur, écrans, hauts parleurs, etc.). Des programmeurs horaires peuvent être utilisés.
- Veiller à ne pas oublier d'éteindre les lampes lorsqu'on quitte un local.
- Ne pas laisser fonctionner les appareils inutilement (radio, etc.)

Boîte à idée :



Vous constatez quelque chose qui pourrait être amélioré ?
Toutes autres propositions d'action sont les bienvenues par mail :
energie@villers-la-ville.be.

À voir si faisable :

Ne pas chauffer le réfectoire et faire diner les ouvriers dans une pièce plus petite (si disponible)

Cloisonner le réfectoire (par exemple à l'aide d'une tenture qui pourra facilement être retirée) de façon à ne pas chauffer tout le réfectoire qui me semble particulièrement grand par rapport au nombre d'ouvriers.

Bibliothèque

Chauffage mazout :

19°C lors des permanences

10° en dehors des permanences

Changement d'habitudes :

- Veiller à fermer ne pas laisser de fenêtre et portes ouvertes (pour la ventilation des locaux, 15 min sont suffisantes)
- Utilisation de chauffettes électriques interdite si la température des locaux est supérieure à 19°C.
- Pour les locaux équipés de vannes thermostatiques : mettre les vannes en position « hors gel » lorsque les locaux ne sont pas occupés (pour les locaux de l'étage). Pour le bas, les vannes doivent être ouvertes au maximum.

Électricité :

- Supprimer les éclairages inutiles (certaines ampoules/néons) peuvent, temporairement (ou pas) être retirés dans les bureaux et les couloirs.
- Favoriser l'éclairage naturel, éventuellement, revoir la position de certains bureaux.
- En fin de journée, pour les ordinateurs sur batteries, les débrancher complètement lorsqu'ils ne sont pas utilisés (si la prise est difficilement accessible, un multiprise avec interrupteur peut être utilisé pour éviter les acrobaties)
- Ne pas laisser de chargeurs (téléphone par exemple) branchés en permanence.
- Privilégier d'éteindre les appareils plutôt que de les laisser en veille (imprimante, tours d'ordinateur, écrans, hauts parleurs, etc.). Des programmeurs horaires peuvent être utilisés.
- Veiller à ne pas oublier d'éteindre les lampes lorsqu'on quitte un local.
- Ne pas laisser fonctionner les appareils inutilement (radio, etc.)

Boîte à idée :



Vous constatez quelque chose qui pourrait être amélioré ?
Toutes autres propositions d'action sont les bienvenues par mail :
energie@villers-la-ville.be.

Maison communautaire, EPN, ALE, etc.

(bâtiments équipés de vannes thermostatiques pas de thermostat d'ambiance)

Chauffage mazout :

Mettre en position « hors gel » les vannes des locaux non utilisés.

Pour les locaux utilisés : Mettre les vannes thermostatiques sur 3 maximum

Changement d'habitudes :

- Veiller à fermer ne pas laisser de fenêtre et portes ouvertes (pour la ventilation des locaux, 15 min sont suffisantes)
- Utilisation de chaufferettes électriques interdite si la température des locaux est supérieure à 19°C.
- Fermer la porte des locaux chauffés pour éviter de chauffer les couloirs inutilement.

Électricité :

- Supprimer les éclairages inutiles (certaines ampoules/néons) peuvent, temporairement (ou pas) être retirés dans les bureaux et les couloirs.
- Favoriser l'éclairage naturel, éventuellement, revoir la position de certains bureaux.
- Ne pas laisser de chargeurs (téléphone par exemple) branchés en permanence.
- Privilégier d'éteindre les appareils plutôt que de les laisser en veille (imprimante, tours d'ordinateur, écrans, hauts parleurs, etc.). Des programmateurs horaires peuvent être utilisés.
- Veiller à ne pas oublier d'éteindre les lampes lorsqu'on quitte un local.
- Ne pas laisser fonctionner les appareils inutilement (radio, etc.)

Boîte à idée :



Vous constatez quelque chose qui pourrait être amélioré ?
Toutes autres propositions d'action sont les bienvenues par mail :
energie@villers-la-ville.be.